



RÉMY COINTREAU

Paris, le 2 juillet 2015

**Communiqué établissant le bilan semestriel du contrat de liquidité de la société  
REMY COINTREAU**

Au titre du contrat de liquidité confié par la société REMY COINTREAU à Kepler Cheuvreux, à la date du 30 juin 2015, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 24 200 Titres
- 1 562 011.33 €

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2014, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 8 000 Titres
- 2 672 792.00 €